Chausius L. Martin

6114-)4. 085 (

RAPPORT FINAL
SUR L'INCENDIE DE RIMOUSKI
LES 6 ET 7 MAI 1950

Très Honorable Louis S. St-Laurent, C.P., C.R.,

Premier Ministre du Canada

Ottawa,

Εt

Α

L'Honorable Maurice Duplessis, C.R.,

Premier Ministre de la Province de Québec,

Québec,

Rapport final de la Commission Fédérale-Provinciale sur l'incendie de Rimouski les 6 et 7 mai 1950.

Québec, octobre 1950.

Après réception des instructions contenues dans l'Ordre en Conseil du 17 mai 1950, No. C.P. 2537, nous avons visité la Ville de Rimouski et le Village de Cabano.-

En date du 27 mai dernier, nous vous avons soumis un rapport préliminaire donnant une vue d'ensemble de la situation aux deux endroits et un résumé de nos conclusions.

Nous avons maintenant l'honneur de vous soumettre un rapport final sur la nature et l'étendue des dégats causés par le récent incendie dans la Ville de Rimouski.

RIMPUSKI

Ce rapport est divisé en trois chapitres, sous les titres suivants:-

CHAPITRE PREMIER:

Ensemble des pertes totales, avec plan de la ville et vues aériennes des ruines.

CHAPITRE DEUXIEME:

Sommaire des pertes classées

par catégories, avec plans des

institutions religieuses, des

propriétés des deux gouvernements

et photos des édifices endommagés

et détruits.

CHAPITRE TROISIEME:

Traduction anglaise du texte.

CHAPITRE PREMIER

DANS LA VILLE DE RIMOUSK:

Nous avons établi le bilan final suivant, des dommages subis lors de la conflagration des 6 et 7 mai dernier a Rimouski:

 Local ité
 Pertes Totales
 Assurances
 Pertes Nettes

 Rimouski
 \$10,239,204.00
 \$1,828,222.00
 \$8,410,982.00

Les pertes subles par la Compagnie Price à cet endroit par la destruction de ses moulins et de ses cours à bois, ne sont pas inclues dans ces montants.—

Avant l'incendie, le nombre total des immeubles tant résidences, conciergeries, que magasins, edifices à bureaux, hotels et industries dans la ville de Rimouski était de 1,329.-

Lors de l'incendie, 230 immeubles ont été détruits et 19 serieusement endom-magés.-

L'ensemble des residences détruites représente 383 logements d'habitation.-

Les institutions religieuses et leurs dépendances de même que les édifices des gouvernements Fédéral et Provincial ne sont pas compris dans cette énumeration d'habitations, mais sont décrits au Chapitre Deuxieme.—

La population totale de la Ville de Rimouski est de 10,412 âmes dont 1,915 sont sans logement depuis la conflagration. Les résidents permanents des dépendances des Institutions Religieuses, ou habitant ces dernières, sont au nombre de 450, ce qui fait un total de 2,365 personnes sinistrés.—

Ne sont pas inclus dans ces enumérations, les étudiants pensionnaires, les
malades de l'hopital ni les Religieuses
desservant le Séminaire.--

Nous attachons ici un plan colorié de la Ville de Rimouski et des photographies aeriennes démontrant l'étendue des dégats.-

CHAPITRE DEUXIEME

SOMMAIRE DES PERTES CLASSIFIEES PAR CATEGORIE

Le sommaire des pertes encourues a Rimouski se présente comme suit:-

10. - PERTES DES PARTICULIERS

Le total des pertes immobilières des particuliers est basé sur la valeur réelle des édifices, établie d'après l'évaluation municipale qui est de 40% de base en moyenne.

Avant d'accepter cette base comme équitable pour les particuliers, nous avons pris connaissance de toutes les listes des sinistrés avec l'indication de leurs pertes respectives. Ces listes avaient été préparées et vérifiées par l'Evaluateur de la Ville de Rimouski, l'ex-secrétaire de la Ville, le Comité de Reconstruction et le Bureau des Enquêteurs du Service Social des Anciens Combattants.—

Après notre propre enquête et nos vérifications, nous avons conclu que cette base de 40% qui avait servi à la préparation du Rapport Préliminaire était encore celle qui offrait le plus de justice en mettant tous les propriétaires sur un même pied.

Les pertes mobilières comprennent l'équipement mécanique, technique et industriel et l'ameublement des établissements industriels, professionnels et commerciaux, de même que certains dommages indéterminables subis par les propriétés, simplement endommagées et les dépendances de moindre importance détruites, etc., ont été évaluées a raison de 28% de la valeur réelle des immeubles affectés.—

Dans notre Rapport Préliminaire.

nous avions évalué ces dommages mobiliers a

raison de 25% de la valeur des pertes immobilières mais après avoir pris toutes les in
formations possibles, avoir fait enquêtes et

recherches et pris connaissance des rapports

des differentes autorités de la citées, nous

avons cru plus équitable de monter cette pro
portion à 28% de la valeur totale des pertes

immobilières.-

Dans les pertes mobilières nous n'avons pas tenu compte des fonds de commerce ni des effets personnels.

Les pertes nettes des particuliers a Rimouski se chiffrent donc comme suit:-

Pertes Totales immobilières \$ 2,593,300.00

Pertes Totales Mobilières
(à raison de 28% de la valeur immobilière) 726,124.00

\$ 3,319,424 00

Total

Moins les indemnités reçues des Compagnies d'assurançes

935,000 00

PERTES NETTES -

\$ 2,384,424.00

Nous n'avons pas tenu compte dans ces calculs, des pertes subles par la Cie Price Bros., tant par la destruction du mou-lin que par celle des milliers de pieds de bols.-

20. - PERTES DES INSTITUTIONS RELIGIEUSES

Le total des pertes des institutions religieuses est basé sur la valeur de remplacement, tant en forme, en dimensions qu'en qualité. Nous avons aussi tenu compte dans la valeur de ces reconstructions, des plus recents réglements concernant l'hygiène et les facilités de service dans des édifices publics de cette catégorie et de cette nature. Nous attachons a la liste de chaque institution, un plan d'ensemble des bâtisses détruites èt endommagées ainsi qu'une photo coloriée.—

Le total des pertes nettes subles par les Institutions Religieuses s'établit comme suit:-

(a) Seminaire \$ 1,081,272,00

(b) Hopital 1,765,720.00

(c) Hospice 1,295,844 00

(d) Ecole Apostolique 42,290.00

Pertes nettes totales \$ 4,185,126.00

(a) Séminaire

Le total des pertes subles par le Séminaire de Rimouski est de \$1,544,238.00 moins \$462,966.00 payées par les Cie d'Assurances, laissant une perte nexte de \$1,081,272.00.-

Ci-joint un plan d'ensemble des propriétés du Séminaire qui ont été détruites ou endommagées, ainsi qu'une photographie aérienne coloriée.-

(b) Hopital St-Joseph

Le total des pertes subles par l'Hopital St-Joseph de Rimouski est de \$1,806,920.00
moins \$41,200.00 payées par les Cie d'Assurances, laissant une perte nette de
\$1,765,720.00.-

Ci-joint un plan d'ensemble des propriétés de l'Hopital St-Joseph qui ont été détruites ou endommagées, ainsi qu'une photographie aérienne coloriée.-

(c) <u>Hospice des Soeurs de la Charité</u>

Le total des pertes subles par l'Hospice des SS. de la Charité de Québec, est de
\$1,576,400.00 moins \$280,556.00 payées par
les Cie d'Assurances, laissant une perte nette
\$1,295,844.00.-

Ci-joint un plan d'ensemble des propriétés des RR. SS. de la Charité, qui ont été détruites ou endommagées ainsi qu'une photographie aérienne coloriée.-

(d) <u>Ecole Apostolique</u>

Le total des pertes subies par les RR. SS. de l'Immaculée Conception a l'Ecole Apostolique est de \$55,790,00 moins \$13,500.00 payées par les Cies d'Assurances, laissant une perte nette de \$42,290.00.—

Ci-joint un plan d'ensemble des propriétés des RR. SS. de l'immaculée Conception, qui ont été détruites ou endommagées.-

30.- PERTES DU GOUVERNEMENT FEDERAL

A Rimouski, les pertes subies par le Gouvernement Fédéral sont de \$325,000.00 moins \$65,000.00 payées par les Cies d'Assurances, laissant une perte nette de \$260,000.00.

Ce montant couvre le cout du Briselame sur la Riviere Rimouski, la machimerie de l'Ecole de Marine et 50% du cout de cette école.-

40.- PERTES DU GOUVERNEMENT PROVINCIAL

A Rimouski, les pertes subies par le Gouvernement Provincial sont de \$930,000.00 moins \$30,000.00 payées par les Cies d'Assurances, laissant une perte nette de \$900,000.00.

Ci-joint deux plans des bâtisses détruites et une photo coloriée.

Dans notre rapport préliminaire, mous avions mentionné que les pertes totales du Gouvernement Provincial s'élevaient à \$1,405,000.00 incluant le cout de la reconstruction d'un pont sur la Rivière Rimouski, or depuis, nous avons été informés que la reconstruction de ce pont dans les limites de la ville, releve du domaine municipal et non provincial.—

Les pertes nettes du Gouvernement Provincial en sont donc réduites a \$900,000.00.

50. - PERTES DE LA MUN. CIPALITE, DES SERVICES PUBLICS ET AUTRES INDETERMINEES

Les pertes subies par la Municipalité de la ville de Rimouski, par dommages ou destruction des services de drainage, d'aqueduc, de voirie, de pavages, de trottoirs, d'appareils à incendie, perte de revenus en taxes, cout de location d'appareils à incendie et pompiers volontaires, le cout de la reconstruction d'un pont sur la Riviere Rimouski, etc., ainsi que les pertes des Services Publics, par dommages ou destruction de poteaux, transformateurs, lampes de rues. cables, etc., de même que certaines autres pertes générales pertinentes mais indéterminables, se chiffrent a \$735,000.00.-

RESUME DES PERTES

A RIMOUSK

- 44.0°			<u> </u>	
DETAILS	PERTES TOTALES	ASSURANCES	PERTES NETTES	
riculiers	\$ 3,319,424.00	\$ 935,000 . 00	\$ 2,384,424.00	
stitutions silgieuses	4,983,348,00	798,222.00	4, 185, 126, 00	
overnement Federal	325.000.00	65,000.00	260,000.00	
overnement ovincial	930,000.00	30,000.00	900,000.00	Reconstruction du Pont non comprise
ripalite vices Pu- lics et au- res pertes letermina- es	735,000.00	NIL	735,000.00	incluant un Pont sur la Riv Rimouski
T-LUX	\$10,292,772.00	\$1,828,222.00	\$ 8,464,550.00	

VILLE DE RIMOUSKI

ETAT DU RAPPORT PRELIMINAIRE

ETAT DU RAPPORT FINAL

		· <u></u>		<u> </u>	<u> </u>		
Catégories	Pertes Totales	Assurances	Pertes Nettes	Pertes Totales	Assurances	Pertes Nettes	
Particuliers -	e 2 715 000 00	• 1 250 000 00	2 405 000 00	A 2 210 424 00	2 205 200 20	0.001.101.00	
	\$ 3,715,000.00	\$ 1,250,000.00	\$ 2,465,000.00	\$ 3,319,424.00	\$ 935,000.00	\$ 2,384,424.00	
Institutions Religieuses	5,124,400.00	775,400.00	4,349,000.00	4,983,348.00	798,222.00	4,185,126.00	
Gouvernement Fédéral	325,000.00	65,000.00	260,000.00	325,000.00	65,000.00	260,000.00	
Gouvernement Provincial	1,405,000.00	30,000.00	1,375,000.00	930,000.00	30,000.00	900,000.00	
Municipalité, Services Pu- blics et au- tres pertes	204,000.00	NIL	204,000.00	735,000.00	NIL	735,000.00	
indéterminées.							
Totaux	\$10,773,400.00	\$ 2,120,400.00	\$ 8,653,000.00	\$10,292,772.00	\$ 1,828,222.00	\$ 8,464,550.00	\$188,450.00 ou 2.18% en moins au total des pertes nettes.